

FICHE SUPPORT

« S'informer sur le Marché du Travail »

Pourquoi s'informer sur le marché du travail ?

Après vous être renseigné sur le métier convoité (via des sites d'information, fiches-métier, témoignages, documentaires, enquêtes-métiers...), voici venu le moment de **vérifier la faisabilité** de votre projet de reconversion professionnelle.

Pour se faire, il va être utile de vous renseigner sur le **marché du travail** ; cette étape va vous permettre **d'évaluer les débouchés** professionnels possibles pour ce métier dans votre bassin d'emploi.

Comment procéder pour récolter les informations ?

Il existe plusieurs moyens pour récolter les informations liées au marché du travail.

Ci-dessous quelques **sites ressources et conseils méthodologiques** sur lesquels vous pouvez prendre appui.

- Se renseigner sur la **page spécialisée Métierscope**

Créée par France Travail, cette page fournit des données sur le potentiel d'embauche d'un métier en fonction de la zone géographique sélectionnée. Régulièrement actualisées, ces données sont un support pour évaluer les débouchés d'un métier dans son bassin d'emploi.

<https://candidat.francetravail.fr/metierscope/>

- Consulter les **offres d'emploi**

Les offres d'emploi présentes sur les sites dédiés (France Travail, HelloWork, Indeed...) sont un précieux indicateur des débouchés disponibles dans votre bassin d'emploi.

- Découvrir les **salons emploi/métier**

Pour se faire, vous pouvez vous rendre sur l'agenda du site « Choisir mon métier »¹ ; mis à jour régulièrement, il détaille les salons de l'emploi et des métiers dans les Pays de la Loire (en présentiel et en distanciel²).

<https://www.choisirmonmetier-paysdelaloire.fr/agenda>

- Utiliser les informations des **enquêtes-métiers** que vous avez réalisé auprès de professionnels exerçant déjà ce métier (cf. « Fiche support – réaliser une enquête métier »).

¹ Le site « Choisir mon métier » (site de référence emploi/métiers/formation des Pays de la Loire, fournit de très nombreuses informations sur ces thématiques

<https://www.choisirmonmetier-paysdelaloire.fr/>

² A titre d'exemple, le salon de la mobilité et de l'emploi publics des Pays de la Loire se tient tous les ans au mois de mars en distanciel <https://salonemploi-paysdelaloire.fonction-publique.gouv.fr/>

Comment analyser ces différentes données ?

Après avoir récolté ces diverses informations, il est nécessaire de prendre un temps pour les analyser. Ci-dessous quelques questions pour vous accompagner dans cette réflexion :

- Quelle est la tendance de l'emploi du métier que vous convoitez ?

Le potentiel d'embauche observé est-il favorable ?

- Les offres d'emploi consultées vous permettent-elles de définir que le métier convoité est recherché dans votre bassin d'emploi ? Sont-elles nombreuses ? Correspondent-elles au profil que vous aurez à l'issue de la formation que vous avez choisie ? Quel type de contrat est majoritairement proposé ?

Les offres d'emploi sont-elles pérennes (CDI) ou principalement courtes (CDD) ?

- Avez-vous réalisé des enquêtes-métiers ? Avez-vous visité un salon emploi/métier ?

Qu'avez-vous appris concernant le marché du travail ? Quelles informations avez-vous recueillies sur les structures qui embauchent dans votre domaine d'activité ? Avez-vous rencontré d'éventuels futurs employeurs ?

Et après ?

Vous avez récolté des données significatives sur le marché du travail et les découchés du métier pour lequel vous souhaitez vous reconverter ; vous avez ensuite analysé ces diverses informations et avez ressorti des éléments de conclusion.

Vous pouvez exploiter ces diverses recherches et en faire part dans l'exposé de votre Projet Professionnel (cf. « Outil d'aide à l'élaboration de l'exposé du projet professionnel »).